COMPTE-RENDU
Conseil de quartier Bordeaux Maritime
Jeudi 10 juillet 2025, Ecole Louise Michel

Etaient présents :
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Claudine Bichet, Première adjointe au maire en charge des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Sylvie Justome, Adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire et de la santé
- Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap, de la lutte contre toutes les discriminations, de l'accessibilité et des établissements recevant du public
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué pour le zéro déchet, la propreté
- 65 habitants du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : Participez à la vie du quartier Bordeaux Maritime | Site de la ville de Bordeaux

Pauline Legardien et Marie-Laure Devant, animatrices du conseil de quartier, introduisent le conseil de quartier et présentent l'ordre du jour :
- Le budget municipal (sujet commun à tous les conseils de quartier).
- La santé (sujet choisi par les habitants lors d'un sondage).
- Perspectives et actualités du quartier.
- Moment de convivialité.

Un temps d'échange sera organisé à la fin de chacun des thèmes.

Mission Démocratie Permanente

Règles de fonctionnement du conseil
Les animatrices rappellent les règles pour un débat constructif :

- Écoute active sans couper la parole.
- Concision dans les interventions.
- Équité dans la distribution de la parole.
- Parité dans les prises de parole.
- Utilisation du micro pour s'exprimer.
- Des fiches d'évaluation sont distribuées pour recueillir les impressions des participants et améliorer les futurs conseils de quartier.

Elles rappellent la distribution de deux fiches : une fiche contact pour poser des questions précises, individuelles, et une deuxième fiche d'évaluation pour les aider à améliorer les conseils de quartier.

MOT D'ACCUEIL DE PIERRE HURMIC

Pierre Hurmic ouvre la séance du conseil de quartier en remerciant les habitantes et habitants de leur présence. Il rappelle que la rencontre portera sur deux thèmes importants : un thème choisi par la municipalité, celui du budget de la Ville de Bordeaux, un thème proposé par les habitants, celui de la santé.
Concernant le budget, la présentation est assurée par Claudine Bichet, première adjointe, en charge notamment des finances municipales. Il est précisé que le budget de la Ville s'élève à environ 630 millions d'euros. Ce budget ne concerne pas uniquement les élus ou les techniciens, mais bien tous les citoyens. L'objectif est de rendre compte de la façon dont l'argent public est dépensé, d'expliquer les choix opérés et de donner des clés de compréhension. Les dépenses doivent refléter le service de l'intérêt général. Il met l'accent sur la nécessité de transparence et de pédagogie en matière budgétaire. Le budget doit permettre d'améliorer le quotidien des habitantes et habitants, en particulier dans leur quartier, ici Bordeaux Maritime.
Pierre Hurmic évoque ensuite plusieurs réalisations récentes ou en cours dans le quartier :

- L'école Louise Michel, inaugurée au printemps 2024 : environ 500 élèves y sont actuellement accueillis. La forte végétalisation des lieux est considérée comme un atout face aux canicules. 200 panneaux solaires installés sur le toit permettent de produire 40 % de la consommation annuelle en électricité de l'établissement.
- L'antenne PIMS Médiation Bordeaux aux Aubiers, labellisée France Services : il s'agit d'un lieu ressource gratuit et ouvert à toutes et tous, qui permet un accès facilité aux services publics. L'obtention du label fait suite à des négociations avec l'État.
- Le gymnase multisport Michigami, qui inclut un dojo et une salle de préparation physique.
- La place Mareilhac, qui est une ancienne place minérale et routière, entièrement transformée. Un square, un jardin et une aire de jeux ont été créés, et un barbecue installé grâce au budget participatif. La place est désormais plus agréable et plus fréquentée.
- Le City Stade du Port de la Lune, qui comprend des terrains de football à 5 et de basket homologués, un terrain d'initiation au basket et un espace fitness de 200 m².

Pierre Hurmic insiste sur l'importance de constater l'évolution du quartier, notamment grâce aux équipements municipaux qui contribuent à améliorer la vie locale.
Enfin, il présente le projet d'aménagement du quartier La Jallère, territoire auparavant occupé par la Caisse des Dépôts et le GAN, désormais déserté. L'objectif est d'en faire l'un des premiers quartiers bas carbone de France. Le projet prévoit la réhabilitation de 50 000 m² de bureaux, et d'ici 2030, la création de 1 200 logements pour familles et 1 500 logements pour étudiants, jeunes actifs et seniors. Ce quartier, jusque-là exclusivement administratif, deviendra un quartier de vie, de partage et de transition écologique et sociale.
Il souhaite que la rencontre soit placée sous le signe du dialogue apaisé et constructif, dans un souci partagé de l'intérêt général et d'amélioration continue du quartier de Bordeaux Maritime.

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin souligne l'importance de ces temps d'échange. Le conseil permet de faire un focus sur des sujets imposés – comme le budget aujourd'hui –, mais aussi sur des thématiques choisies par les habitants, ici la santé.

Si le Maire a présenté les réalisations et projets urbains dans Bordeaux Maritime, il souhaite mettre l'accent sur les qualités humaines de celles et ceux qui portent la vie quotidienne du quartier. Il évoque le contexte difficile actuel (crises internationales, contraintes financières, climat morose) et rappelle la nécessité de se redonner confiance collectivement, à travers l'action locale et les efforts quotidiens de nombreux habitants et professionnels. Il salue les acteurs de terrain : les agents municipaux et métropolitains qui entretiennent la ville et mettent en œuvre les politiques publiques, les animateurs et associations qui font vivre la vie sociale, culturelle, éducative et sportive.
Il revient sur le dispositif "Quartier Sport" étendu à tous les quartiers, avec un ancrage fort dans les quartiers populaires. Le dispositif a été récemment lancé au parc Hypoustéguy, au City Stade du Port de la Lune, à la Plage du Lac.
Il évoque ensuite deux initiatives d'été :

- Avec le centre d'animation du Lac : une sortie familiale à Audenge, au domaine de Certes, avec une trentaine de participants pour découvrir le sentier littoral et les piscines naturelles d'eau de mer.
- Avec l'AS Charles Martin : une colo apprenante de 48 jeunes de Bacalan (32 enfants et 12 ados) découvrant le surf et le vélo grâce à un partenariat entre la Ville, l'État et la Cité éducative.

Il rappelle également la fête d'été des Aubiers, moment fort de lien social, de diversité et de fête, avec au programme un spectacle de danse aérienne sur corde (Tango Nomade), un défilé de mode avec des costumes conçus en atelier couture par les femmes du quartier, des performances de rap par les jeunes.
Il remercie les acteurs du développement social urbain pour leur engagement dans les quartiers prioritaires (Bacalan et les Aubiers), et cite des exemples concrets de mobilisation : Gérard Monange, bénévole qui anime un club d'échecs à la bibliothèque des Aubiers, organise des tournois, et fait vivre cette pratique dans un quartier où on ne l'attendait pas. Il met en lumière le rôle des bénévoles, membres des conseils citoyens de Bacalan et des Aubiers, habitants engagés dans la vie publique, porteurs de projets, présents dans la salle. Il rappelle que "faire quartier", c'est aussi cela : des gens engagés, désintéressés, qui œuvrent pour le bien-vivre collectif.
Il évoque les visites de terrain qu'il organise chaque premier dimanche du mois : ce sont des moments pour découvrir des lieux méconnus ou fermés au public, par exemple, les ateliers du port, les formes de radoub, le ponton carrelet, le club d'aviron. La dernière visite a consisté en un tour complet à vélo du périmètre de Bordeaux Maritime (plus de 16 km), terminé par un apéritif au carrelet. Ces visites sont aussi l'occasion de poser des questions concrètes (propreté, dysfonctionnements, attentes), de comprendre les réponses qui peuvent être budgétaires, organisationnelles ou humaines.

LE BUDGET DE LA VILLE

Claudine Bichet

Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes

Le budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que le budget d'une ville est bien plus qu'un document technique : il reflète des choix politiques, des priorités d'action et mérite à ce titre d'être partagé avec les habitants. Pour mieux faire comprendre son fonctionnement, Claudine Bichet propose une approche pédagogique et interactive.

Un budget de 636 millions d'euros

Le budget 2025 de la Ville de Bordeaux s'élève à 636 millions d'euros, soit 2 400 € par habitant. Il se répartit entre 2 grandes sections :

- Le financement du fonctionnement.
- Le financement des investissements.

Fonctionnement et investissement : 2 logiques distinctes

Claudine Bichet explique la distinction entre fonctionnement et investissement :

- Le budget de fonctionnement couvre les dépenses courantes (salaires des agents municipaux, subventions aux associations, charges générales de service).
- Le budget d'investissement concerne les dépenses liées au patrimoine (construction, entretien, amélioration des équipements et infrastructures).

L'équilibre budgétaire, une règle obligatoire
Claudine Bichet rappelle que le budget doit obligatoirement être équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.
Un déficit reste possible en cas d'endettement excessif, mais cela est très encadré. Les finances des collectivités sont surveillées via des ratios comme la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser 100 % de la dette).
À Bordeaux, ce ratio est de 6 ans, un niveau considéré comme très sain (seuil d'alerte situé à 12 ans).

Les recettes de la Ville
Claudine Bichet indique que la Ville de Bordeaux finance son action grâce à 4 principales sources de recettes :
- La fiscalité (55 %), notamment la taxe foncière, devenue la principale ressource depuis la suppression de la taxe d'habitation. S'ajoutent les droits de mutation liés aux transactions immobilières (en baisse en raison de l'effondrement du marché immobilier).
- L'emprunt (20 %) qui permet de compléter l'épargne pour financer l'investissement.
- Les dotations de l'État (6 %), en baisse continue.
- Les recettes liées aux services publics, soit des usagers (8 %), comme les entrées de musées, la cantine ou le stationnement.

Claudine Bichet précise que ces services sont en grande partie financés par la Ville : par exemple, la pause méridienne est subventionnée à 70 % en moyenne. Ainsi, les recettes directes issues des usagers restent modestes, ce qui explique leur part limitée dans le budget.

Les principales dépenses
Claudine Bichet explique que les dépenses par habitant reflètent les compétences prioritaires de la Ville. Ainsi, les 2 400 € par habitant sont répartis comme suit :
- Enfance et jeunesse (440 €/hab) : premier poste de dépense, qui intègre les écoles maternelles et élémentaires, le personnel : les ATSEM, les équipements et leur entretien, et l'accueil périscolaire, etc.
- Culture (351 €/hab) : financement des établissements culturels municipaux (CAPC, MADD, Opéra…), leur fonctionnement et l'entretien du patrimoine et le soutien au tissu associatif.
- Petite enfance (209 €/hab) : crèches et leur fonctionnement (équipements et personnel).
- Transition écologique (185 €/hab) : actions en faveur de la sobriété énergétique, de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Sport (176 €/hab) : infrastructures sportives et subventions aux clubs pour notamment des cotisations abordables

D'autres postes suivent, de moindre ampleur, mais relèvent en réalité d'autres échelons de collectivités :
- Le développement économique (52 €/hab.) compétence principalement portée par la Région et Bordeaux Métropole.
- Solidarité (127 €/hab), un champ majoritairement investi par le Département.

Claudine Bichet insiste sur la répartition des compétences entre collectivités : les différences de montants s'expliquent par le fait que chaque niveau de collectivité intervient sur des champs spécifiques, afin d'éviter les doublons et d'être plus efficace.

630 millions d'euros investis depuis 2020
Claudine Bichet rappelle qu'en 5 ans de mandat, la Ville a engagé 630 millions d'euros d'investissements cumulés, un niveau inédit à Bordeaux (environ 110 M€/an contre environ 90 M€ auparavant). Trois raisons principales justifient cet effort :
1. Une croissance démographique soutenue (+0,8 %/an), qui implique la création de nouveaux équipements dans les quartiers en développement (écoles, équipements sportifs et culturels…).
2. L'adaptation de la ville au changement climatique, avec des investissements dans la végétalisation et la résilience urbaine.

3. La rénovation du patrimoine municipal, fort de plus de 500 bâtiments souvent anciens, avec un double objectif : performance énergétique et production d'énergies renouvelables.

Budget 2025 : les principaux postes d'investissement
Plusieurs projets concrets illustrent les priorités de la Ville pour 2025 :

- Végétalisation et réaménagements urbains (« Bordeaux Grandeur Nature ») : 17 M€ pour une ville plus vivable et plus conviviale.
- Équipements éducatifs et petite enfance : 16 M€ pour les écoles et crèches.
- Accessibilité des bâtiments publics : 11,1 M€.
- Sport et culture : rénovation complète des piscines municipales (7,2 M€), dont la piscine Judaïque.
- Énergie (efficacité, renouvelable) : 5,8 M€

Des contraintes budgétaires inédites
Claudine Bichet explique que la Ville a dû composer avec une série de chocs financiers d'une ampleur inédite :

- Covid-19 : 20 M€.
- Crise énergétique : 30 M€.
- Inflation et crise immobilière : 12 M€.
- Transfert de charges de l'État (Loi de finances) : 7,4 M€.

Au total, ces contraintes représentent une perte de 70 M€ sur le mandat.
Pour y faire face, Bordeaux a mis en œuvre des économies, notamment sur les dépenses énergétiques, et a procédé à une unique hausse du taux de taxe foncière de 4,5 % en 2023.

Des arbitrages assumés en faveur des politiques publiques
Malgré les contraintes, la Ville a fait le choix de renforcer plusieurs budgets stratégiques depuis 2020 :

- Enfance – jeunesse : + 20 %.
- Petite enfance : + 24 %
- CCAS : subvention doublée face à la montée de la précarité.
- Tranquillité publique et cohésion sociale : + 47 %.
- Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : + 60 %.
- Investissements annuels : > 110 M€.

Quelques résultats concrets
Claudine Bichet illustre son propos à travers des indicateurs qui traduisent ces efforts (non exhaustifs) :

- Bio à la cantine : de 34 % à 66 % - 80 % de bio dans les crèches (+ le remplacement des barquettes en plastique par de l'inox, plus sain)
- Places périscolaires : de 5 238 à 6 538, soit + 1 300 places (+ 25 %)
- Rues aux enfants (mise en accessibilité des rues devant les écoles) : de 4 à 66.
- Arceaux vélos : de 20 536 à 37 698.
- Arbres plantés par an : de 1 600 à 10 000.
- Zones piétonnes : de 172 ha à 245 ha (soit près de + 40 %).
- Postes de policiers municipaux : de 138 à 224 (50 depuis le début du mandat)
- Caméras de surveillance : de 136 à 224.
- Bâtiments accessibles : de 34 à 158.
- Autonomie énergétique (consommation sourcée localement) : de 2,9 % à 29,2 % (objectif 2026 : 40 %, en passe d'être dépassé).

Les projets dans le quartier
Vincent Maurin présente les projets en cours récemment achevés dans le quartier. Parmi eux :

- Végétalisation de la place Jean Cayrol : Initié par Madame Bertin, ce projet vise à améliorer l'espace vert de la place. Budget : 160 000 euros.
- Pavillons en liberté à Bacalan : Un espace de convivialité déjà partiellement réalisé, situé au square Marjolaine, sur un chemin fréquenté par les écoles et les collèges, ainsi que deux autres projets à venir sur la place Buscaillet et entre les rues Joseph Brunet et Duquesne. Budget : 100 000 euros.

- Jardin de ta sœur : inauguré récemment, ce jardin comprend un caniparc, des jeux pour enfants, une végétalisation renforcée, un parc d'arbres fruitiers et une pergola. Il est conçu pour être un lieu de convivialité et de refuge pour les habitants. Budget : 1,2 million d'euros.
- Structure associative et petite enfance Eboué-Tell : un bâtiment avec un rez-de-chaussée disposant de salles d'activités de différentes jauges pour les associations et les actions municipales, et deux étages pour une structure de petite enfance avec 60 berceaux. Budget : 10,9 millions d'euros.
- Parc de la base sous-marine : anciennement une friche, ce parc a été partiellement livré et végétalisé. Il offre un nouvel espace apaisé et sera le lieu d'événements, dont des projections sur le mur de la base sous-marine à partir du 31 juillet. Budget : 8,6 millions d'euros.
- Jardins familiaux des Aubiers : un projet participatif avec les jardiniers locaux, incluant des ateliers et des réunions de concertation. La livraison est prévue pour septembre. Budget : 3 millions d'euros.

Ces projets visent à améliorer la qualité de vie dans le quartier en offrant des espaces de convivialité, de loisirs et de services pour les habitants.

La construction du budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que les collectivités ne représentent que 8 % sur les 3 300 milliards d'euros de la dette nationale. Pourtant, elles réalisent 70 % de l'investissement public.

Elle dénonce l'attitude de l'État qui tente de faire peser une partie de son déficit sur les collectivités, alors qu'elles ne sont pas responsables de ce déséquilibre. Ces dernières jouent pourtant un rôle essentiel dans le maintien des infrastructures et des services publics. Elle appelle à partager le constat que les collectivités ne sont pas la « bonne cible ».

TEMPS D'ECHANGES

Installation de panneaux solaires

« Je voulais savoir : comme on est en train de rénover les bâtiments Aquitanis, avec DomoFrance, pourquoi est-ce qu'on ne profite pas de ces travaux pour installer des panneaux solaires sur les toits ? »

Claudine Bichet et Vincent Maurin répondent que la Ville ne décide pas directement des projets de solarisation des bailleurs sociaux, mais les accompagne dans une dynamique collective lancée via l'alliance de Bordeaux pour le solaire. Des acteurs comme DomoFrance et Aquitanis y participent activement, avec des projets en cours, parfois freinés par des contraintes techniques (poids des panneaux, structure des toits). Elle rappelle que Bordeaux Maritime est déjà très avancé en matière de solaire, avec de grandes installations comme la centrale de Labarde. La Ville soutient les projets dès qu'ils sont techniquement réalisables.

Entretien des trottoirs et budget transports

« *Ma première question, c'est : qui s'occupe concrètement de l'entretien des trottoirs ? Parce qu'entre la Ville et la Métropole, on a l'impression que ça se renvoie un peu la balle.*
Et puis, est-ce qu'il y a une part du budget qui est spécifiquement dédiée aux transports ? »

Jean-Baptiste Thony répond sur la propreté. La Ville de Bordeaux concentre de nombreuses difficultés en matière de propreté, bien que son organisation spécifique lui permette de disposer de moyens métropolitains propres via un pôle territorial dédié. Il rappelle que l'entretien de l'espace public dépend du propriétaire du lieu, ce qui complique les choses : la voirie est souvent métropolitaine, mais certains espaces (jardins, cours...) peuvent relever de bailleurs ou de propriétaires privés.

Cette complexité rend la répartition des responsabilités difficile à comprendre pour les habitants, et crée des situations de renvoi de responsabilité entre acteurs. Pour y répondre, la Ville teste actuellement des dispositifs innovants dans le quartier des Aubiers. Jean-Baptiste Thony se rend disponible pour répondre aux questions à la fin de la réunion.

Sur les transports et la voirie, Claudine Bichet rappelle qu'ils relèvent exclusivement de la compétence de la métropole, y compris les pistes cyclables et le RER métropolitain. Elle souligne que, même si la Ville de Bordeaux n'est pas décisionnaire, elle influence les choix. Elle insiste sur l'ampleur des investissements réalisés par la métropole durant ce mandat, qualifiés de colossaux, pour développer les mobilités.

Épargne de la Ville et participation à Bordeaux Métropole

« Bonjour, j'ai deux questions simples mais essentielles. D'abord, comment est alimentée l'épargne de la Ville ? Et ensuite, quelle est la participation financière de la Ville à la Métropole ? »

Claudine Bichet répond que les revenus de la Ville proviennent principalement de la fiscalité, des dotations de l'État et d'autres recettes telles que les revenus des services comme la cantine et le stationnement. La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'épargne de la Ville, similaire à la gestion d'un budget familial où le reste à vivre à la fin du mois est épargné.

La Ville de Bordeaux participe au budget de Bordeaux Métropole, mais chaque collectivité possède son propre budget avec ses recettes et ses dépenses. La métropole, tout comme la Ville, dispose de ses propres recettes fiscales et dotations pour équilibrer son budget.

Il existe des transferts financiers entre les communes et la métropole, liés à des compétences historiquement gérées par les communes et désormais transférées à la métropole. Ces flux financiers permettent de couvrir les services concernés et d'équilibrer les changements de périmètre, plutôt que de simplement transférer des fonds d'une collectivité à une autre. Chaque entité a donc son propre budget.

Projet place Saint-Louis

« Je voudrais parler des projets dans le quartier, surtout autour de la place Saint-Louis, devant Leclerc. On a opté pour l'immobilier urbain il y a plus de deux ans, et j'aimerais savoir où ça en est. C'est un peu inquiétant parce que trois commerces ont déjà fermé sur cette place ».

Vincent Maurin répond que le projet de l'esplanade Saint-Louis n'est pas abandonné, mais il prend du temps en raison de discussions en cours avec l'établissement Leclerc concernant la desserte de la station de service. Ces discussions peuvent nécessiter des révisions du projet initial. Bien que tout ne soit pas encore finalisé, le projet est toujours en cours.

Par ailleurs, rue Sousa Mendes, une rue aux enfants a été aménagée à la demande des enseignants, des parents d'élèves et des riverains.

.

Rachat du Stade Matmut Atlantique

« *Bonjour, merci pour la présentation des budgets, c'était très clair. On a vu aujourd'hui un article disant que la mairie de Bordeaux avait racheté le prêt du stade du Matmut Atlantique pour 70 millions d'euros. Je me demande comment ce budget va être accompli et aidé. Comment les recettes derrière vont être gérées ? Donc, 70 millions d'euros dans un plan qui n'était pas prévu à la base*."

Claudine Bichet répond qu'en raison de divers problèmes en cascade entre le Football Club des Girondins et l'opérateur du Grand Stade, la métropole a décidé de reprendre la gestion du stade en régie, car c'était la seule solution viable. La métropole n'avait plus les moyens de confier cette gestion à l'opérateur initialement désigné dans le cadre du partenariat public-privé (PPP).

Maintenant que le stade est géré en régie par la métropole, l'objectif est de maximiser son utilisation. L'enjeu principal est de remplir le stade en organisant divers spectacles et événements pour générer des recettes et, idéalement, équilibrer le budget.

L'objectif est d'éviter que le stade ne reste vide, ce qui n'a pas été réussi par l'opérateur privé. La délibération concernant cette reprise en régie est sur le point d'être votée en conseil métropolitain.

Cantine scolaire et séniors

« *Sur le budget, vous avez mentionné les cantines. Est-ce que ça veut dire que la Ville de Mérignac est totalement en accord avec la Ville de Bordeaux sur ce sujet, ou est-ce qu'il y a deux approches différentes, une pour Mérignac et une autre pour Bordeaux ? »*

Claudine Bichet répond qu'il existe un syndicat mixte entre la Ville de Mérignac et la Ville de Bordeaux pour la production des repas. Ce syndicat s'occupe non seulement des cantines scolaires, mais aussi du portage de repas pour les seniors. Pour les grands choix stratégiques, comme l'augmentation de la part d'aliments bio et locaux, ou le passage des barquettes en plastique à des bacs en inox, un accord mutuel est nécessaire. Ces décisions impliquent des investissements importants qui sont répartis au prorata de la participation de chaque ville. Il est donc essentiel d'être aligné sur ces choix stratégiques pour faciliter leur mise en œuvre. En ce qui concerne les détails spécifiques, comme le nombre de plats végétariens servis, il n'est pas certain que les deux villes offrent exactement les mêmes options, mais elles doivent être en accord sur les orientations générales.

Sylvie Justome rajoute qu'un travail de concertation est mené avec les salariés du SIVU et les mairies de Mérignac et de Bordeaux. Les élus des deux villes ont une influence significative sur les décisions.
Des commissions de menus sont organisées trimestriellement pour planifier la production des repas, une opération complexe incluant 23 000 repas quotidiens pour les écoles, les seniors et le portage à domicile. La planification des ingrédients se fait plusieurs mois à l'avance, et la programmation des menus pour le prochain trimestre est déjà finalisée.
Chaque mairie peut influencer les choix des menus, avec une certaine flexibilité pour ajuster ou intervertir certains menus, tout en évitant des demandes trop spécifiques pour ne pas compliquer le processus de production. Les ajustements sont faits en tenant compte des programmes des mairies concernées.

Gestion de l'eau
« En 2022, la métropole de Bordeaux a décidé de retirer à la Lyonnaise la gestion de l'eau. On nous a expliqué que ça allait être mieux géré et qu'on ferait la différence entre l'eau nécessaire et l'eau de luxe. Alors, qu'est-ce que c'est que l'eau de luxe ? Comment faites-vous la différence entre quelqu'un qui remplit sa piscine et quelqu'un qui prend des douches ?
Certains disent que ce n'était pas une bonne idée de retirer la gestion de l'eau à la Lyonnaise, car c'était eux qui géraient bien l'eau des Bordelais. Donc je pose la question : est-ce que c'était une bonne idée de leur retirer cette gestion ? Personnellement, en tant que consommateur, je n'ai pas l'impression que le prix du mètre cube d'eau ait beaucoup augmenté. Donc, je ne pense pas que ce soit forcément un mauvais choix. J'aimerais bien avoir quelques explications sur cette histoire d'eau. »
Claudine Bichet répond que la gestion de l'eau a été transférée en régie afin que 100 % des revenus générés par l'eau soient entièrement réinvestis dans les réseaux d'eau. Ces réseaux nécessitent des investissements importants en raison des nombreuses fuites et pertes. L'objectif est de financer intégralement ces besoins sans que des fonds soient détournés vers des actionnaires, dans l'intérêt général. Une tarification progressive est envisagée pour encourager une utilisation plus vertueuse de l'eau, bien qu'elle ne soit pas encore mise en place. Cette approche vise à ajuster la consommation en prévision de la raréfaction de l'eau et à promouvoir une utilisation responsable grâce à des outils tarifaires adaptés.
Olivier Escots ajoute que la régie permet d'investir directement dans le réseau, sans marge pour une entreprise privée, et souligne les défis liés à la tarification progressive, notamment dans l'habitat collectif où les compteurs individuels manquent souvent. Cela pourrait entraîner une injustice pour ceux qui font des efforts de consommation responsable. La régie a déjà réduit le prix de base de l'abonnement de 30 %, ce qui fait que ceux qui consomment beaucoup voient leur facture augmenter davantage en fonction de leur consommation. Un travail est également en cours pour améliorer l'accès aux aides sociales destinées à payer les factures d'eau, car celles-ci sont peu utilisées par les personnes qui en ont besoin.
Sylvie Justome ajoute un mot de prévention sur le gaspillage d'eau et alerte sur l'urgence de mettre fin au gaspillage de l'eau potable dans les chasses d'eau.

Passage des éboueurs
"Pourquoi les éboueurs ne passent qu'une fois par semaine ? On est 5000 habitants, et avec toutes les poubelles dehors, ça pue."
Jean-Baptiste Thony répond que la fréquence de collecte des déchets évolue en raison de la diminution des déchets produits par les habitants, grâce à une meilleure sensibilisation et un tri plus efficace. De plus, depuis cette année, certains quartiers permettent également la collecte des déchets recyclables, ce qui réduit encore davantage les déchets résiduels. Ainsi, dans certaines zones, la collecte des poubelles noires a pu être réduite à une fois par mois, tandis que celle des poubelles jaunes a été augmentée. Ces ajustements sont calculés pour s'adapter au mieux aux besoins, mais ils peuvent être révisés en fonction des retours et des discussions régulières avec les habitants. Par exemple, si les bacs se remplissent trop vite, il est possible d'augmenter la fréquence de collecte ou de fournir des bacs supplémentaires. Concernant la présence des bacs sur les trottoirs, il est important de respecter les horaires précis de sortie des bacs pour des raisons d'accessibilité. Malgré les rappels réguliers, cette consigne n'est pas toujours respectée. Des opérations de sensibilisation, comme « Rentrez vos bacs », sont menées pour rappeler les horaires de collecte. Un fascicule rappelant les bons gestes et les horaires de collecte sera distribué dans chaque quartier avant la rentrée. Il est donc demandé aux habitants de rentrer leurs bacs dès que possible après la collecte pour faciliter les déplacements sur les trottoirs.

LA SANTE

Sylvie Justome

Adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire et de la santé

Une politique de santé municipale démocratique, préventive, intégrative et globale

Sylvie Justome introduit son propos en rappelant que contrairement à d'autres collectivités disposant de compétences spécialisées (mobilité pour la métropole, PMI pour le département, économie pour la région), la Ville de Bordeaux a une compétence générale, qui lui permet d'intervenir en santé.

De plus, Bordeaux a fait le choix politique fort d'investir dans la santé, considérant la Ville comme « le premier kilomètre » auquel les citoyens s'adressent. En cela, elle rappelle que la Ville est l'une des 10 seules en France à gérer la santé scolaire en régie municipale (par délégation de l'État), ce qui est une fierté locale. Bordeaux y consacre trois fois plus de budget que ce que l'État alloue.

Elle présente ensuite les grands axes de la politique de santé bordelaise :

- Prévention et la promotion de la santé

Bordeaux cherche à agir en amont des pathologies, en informant, en éduquant, en accompagnant les habitants à devenir acteurs de leur santé. Elle cite plusieurs actions mises en œuvre dans les quartiers qui se veulent ludiques ou innovantes. Elle cite le « Parlement mobile » ou encore le côlon gonflable géant installé dans le quartier pour sensibiliser au dépistage du cancer colorectal. La Ville édite également un guide santé intitulé *« Cultivons notre santé à Bordeaux »*, qui valorise cette approche proactive et positive du bien-être.

- Accès aux soins

C'est une préoccupation majeure, notamment dans certains quartiers de Bordeaux confrontés à une forme de désertification médicale. La Ville agit pour renforcer l'offre de proximité, notamment en ouvrant des centres de soins immédiats (CMSI), comme celui qui sera bientôt inauguré à Bacalan, qui a déjà accueilli plus de 1200 patients en quelques mois. Malgré ces efforts, certains constats sont préoccupants : on ne compte par exemple qu'un seul kinésithérapeute pour 4000 habitants dans certains secteurs, pas de gynécologue, et une offre dentaire très insuffisante. Des études de faisabilité sont en cours pour tenter de combler ces manques, en lien avec les professionnels de santé.

- Santé mentale

Bordeaux a fait le choix de hisser cette question au rang de priorité, à la fois dans les actions menées et dans le plaidoyer porté auprès des autorités nationales. Chaque année, la Ville organise des Semaines d'information sur la santé mentale (6 au 19 octobre en 2025). Des événements comme le Festival Menthalo, destiné en particulier aux jeunes, permettent de libérer la parole et de déstigmatiser les troubles psychiques. Le soutien aux groupes d'entraide mutuelle (GEM), aux associations comme l'UNAFAM ou la promotion du numéro 3114 (prévention du suicide) s'inscrit aussi dans cette dynamique.

- Démocratie en santé

Sylvie Justome revendique une approche citoyenne des politiques de santé, où les habitantes et habitants sont écoutés, associés, et co-acteurs des décisions. Cette orientation se traduit par une politique du « aller vers », avec des dispositifs mobiles, des événements dans l'espace public et une volonté permanente de rendre la santé compréhensible, accessible et visible pour tous, coconstruits avec les usagers et pour eux.

Un pilotage structuré et partenarial

Sylvie Justome explique que la gouvernance de cette politique repose notamment sur le Contrat Local de Santé (CLS), un outil de coordination entre tous les partenaires concernés : Agence régionale de santé, hôpitaux, CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé), associations, institutions. Signé pour la troisième fois en juin dernier, le CLS de Bordeaux rassemble 19 signataires autour des quatre grands axes évoqués plus haut. Il permet une mise en cohérence des initiatives et une répartition des rôles dans les actions concrètes à déployer.

Elle précise que Bordeaux est également membre actif du réseau français des Villes-Santé de l'OMS, au sein duquel elle siège au bureau national depuis 2024. Ce réseau donne à la Ville une résonance nationale et internationale, et renforce son plaidoyer sur des sujets d'intérêt général.

Finalement, elle ajoute que les actions de santé ne seraient pas possibles sans un tissu associatif local riche et engagé, qui intervient au quotidien auprès des publics fragiles, qui développe des projets innovants et qui complète l'action institutionnelle par sa proximité et sa réactivité.

Santé scolaire : un service de proximité reconnu
Sylvie Justome précise que le centre médico-scolaire du quartier Bordeaux Maritime est situé à Brandenburg, il est composé d'un médecin, de deux infirmières et d'une secrétaire. Le centre a pour mission le dépistage systématique dès 3 ans (vision, audition, croissance, vaccination, santé bucco-dentaire), le suivi des enfants à besoins particuliers, l'éducation à la santé, la protection de l'enfance.
La Ville dispose de cinq centres médico-scolaires municipaux, dont trois centres de vaccination ouverts au public.

Des actions concrètes dans les quartiers
- Deux CMP (Bordeaux Nord, Tour Mozart).
- CMSI (Centre médical de soins immédiats) récemment ouvert à Bacalan : 1 200 consultations depuis avril, 35 patients par jour.
- Difficultés dans certains quartiers : désert médical aux Aubiers, 1 seul kiné pour 4 000 habitants, absence de gynécologue, offre bucco-dentaire insuffisante.
- Études de faisabilité en cours pour renforcer l'offre de soins aux Aubiers.

TEMPS D'ECHANGES

Accès aux véhicules pour les soins
« J'habite Cour de Québec à la RPA, résidence autonomie. On a un gros problème : on n'a plus droit au VSL pour aller faire des visites médicales. Vu le budget de la Ville de Bordeaux, qui est plutôt conséquent avec des millions d'euros, je me disais que peut-être 20 000 euros pour une voiture au service de la RPA afin d'aller aux visites médicales, ça serait vraiment intéressant."
Sylvie Justome répond que la question des véhicules légers pour se rendre à des soins est une préoccupation depuis le début du mandat. Bien que cela soit difficile à mettre en place en raison des contraintes budgétaires et des réglementations, des efforts sont déployés pour améliorer la mobilité des personnes âgées, surtout pour leur accès aux soins. En ce qui concerne la résidence autonomie senior, il est reconnu que celle-ci est saturée, mais un cabinet de groupe rend service à tous les patients. La Ville est consciente des besoins en matière de transport médicalisé pour les habitants, en particulier pour les seniors, et reste attentive à cette problématique.

Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour la Réduction des risques des Usagers de Drogue (CAARUD)
« Je voulais avoir des informations sur le CAARUD. Merci. »
Sylvie Justome répond que le CAARUD est un projet développé en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour répondre à l'augmentation du nombre d'usagers de drogue. Malgré les nombreuses campagnes de prévention menées, il est nécessaire de créer un centre pour réduire les risques d'overdose et de décès parmi les toxicomanes. Dès le début du mandat, un décès par overdose dans le centre-ville de Bordeaux a marqué l'urgence de cette initiative. L'objectif est de trouver un emplacement optimal pour ce centre, qui doit être accessible aux usagers tout en minimisant les nuisances pour les riverains et les activités du quartier, qu'elles soient touristiques, festives, économiques ou résidentielles. Plusieurs sites ont été proposés et sont en cours d'examen. La localisation doit être pratique pour les usagers, sans quoi le centre ne serait pas efficace. Des réunions sont prévues pour avancer sur cette question de localisation, avec l'objectif de trouver une solution rapidement.
Vincent Maurin précise qu'il n'y aura pas de CAARUD dans le secteur spécifique des Bassins à flot. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faille arrêter de chercher un site adapté pour répondre aux besoins de santé publique identifiés. Les discussions avec l'ARS se poursuivent pour trouver un site approprié. Plusieurs emplacements ont déjà été envisagés et écartés, notamment les rues Blanqui, des Étrangers, Lucien Faure, et même Ravezies. Actuellement, les réflexions s'orientent vers l'élargissement du périmètre pour trouver un emplacement adéquat pour l'installation d'un nouveau CAARUD. La collaboration avec l'ARS et les parties prenantes locales est essentielle

pour surmonter le syndrome « Not In My Backyard » (« pas dans mon jardin ») et trouver un emplacement approprié.

Spécialiste de soin hors forfait
« Je ne vais pas vraiment poser une question, c'est plutôt une réaction. D'abord, bravo pour ce qui est fait sur la santé des enfants dans les écoles, c'est super, et toutes les Villes ne le font pas. Mais sur la santé en général, je vous ai trouvée un peu trop optimiste. Vous parlez de prévention, OK, mais je vous mets au défi de trouver des spécialistes qui ne sont pas hors forfait. Et quand c'est hors forfait, les gens n'y vont pas, tout simplement parce qu'ils n'ont pas les moyens. À Bordeaux, que ce soit pour les yeux, la chirurgie, le cœur… presque tous les spécialistes sont hors forfait. Et ça, c'est un vrai problème, voire un scandale. »
Sylvie Justome répond qu'il y a une préoccupation concernant le nombre croissant de médecins pratiquant en secteur 2 ou hors secteur, ce qui limite l'accès aux soins pour tous. L'engagement est fort pour défendre l'accès inconditionnel aux soins, notamment en secteur 1, où les tarifs sont maîtrisés. Un exemple notable est l'hôpital Bagatelle, le seul établissement de la métropole offrant un accueil inconditionnel sans dépassement d'honoraires, quelle que soit la spécialité. Cet engagement se reflète également dans les centres médico-scolaires, où les consultations sont ouvertes à tous les enfants. Un effort particulier a été fait pour équiper et ouvrir rapidement le centre médico-scolaire de Brandenburg, portant le nombre total de centres à cinq. L'école Louise Michel a été choisie pour accueillir un centre médico-scolaire en raison de son emplacement dans un quartier prioritaire. Depuis son ouverture, ce centre a enregistré un nombre important de consultations, avec 222 consultations médicales pour l'année 2024-2025 dans le quartier Bordeaux Maritime. Ces consultations sont en plus des bilans de santé, soulignant l'importance et l'impact de ces centres.

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin présente le calendrier de plusieurs animations du quartier :

- Pieds d'immeubles avec l'Amicale laïque de Bacalan
- Permanences Biblioplage sur la plage du Lac (livres, jeux, activités...) tous les mercredis et vendredis jusqu'au 01/08 de 14h00 à 17h00.
- Manifestation "Partir en livre" :

Vendredi 11/07 à 15h00 au biblioplage : atelier illustration avec l'auteur et fabuliste bordelais Maxime Derouen. (enfants 6-12 ans).
Samedi 12/07 à 14h30 à la ferme pédagogique : Drôles de bêtes & belles estampes ! avec le service Patrimoine de la bibliothèque de Bordeaux.
Vendredi 18 juillet à 17h00 au biblioplage : après une après-midi de lectures, jeux et maquillage, la compagnie des Mille grues arrivera sur son vélo à 17h.

- La bibliambule jeudi 17/07 et jeudi 31/07 à partir de 14h00 : présence de la bibliambule sur la prairie des Aubiers en partenariat avec la Maison du projet Les Aubiers pour un temps de calme, de détente, jeux et lectures.
- Cité Bleue : soirées d'été avec le Garage Moderne tous les jeudis et vendredis soir (fête le 20 septembre).
- Etran de l'Aïr en concert (touareg transe rock) : le 31 juillet dans le nouveau Parc de la Base Sous-Marine.
- Programme estival de l'US Chartrons :

11 juillet 20h00-22h00 scène ouverte
18 juillet 19h00 – 21h00 Concert Kosma
19 juillet 19h00-21h00 Concert Justmamusic
25 juillet 19h00-21h00 Concert Borboleta
26 juillet Concert solo – artiste Kamy
1er août 19h00-21h00 Concert Charlie Delight
29 août 19h00-21h00 Concert Buzzing hornets
30 août 19h00-21h00 Concert groupe The Lifters

- Interlude :

« Interlude sort le grand jeu » au Parc Chantegrillon les 11, 18 et 25 juillet.
Interlude sort le grand jeu hors les murs – parc Bühler 11, 15, 18, 22, 25 et 29/07.

- « Les jeudis de l'été » du 10 au 31 juillet Place Jean Cayrol organisé par le Centre d'animation Sarah Bernhardt.
- Pique-niques de rue 12/09.
- Centre d'animation Sarah Bernhardt :

Vendredi 12 septembre : Participation au pique-nique de rentrée (fédération des associations et des habitants)
Vendredi 3 octobre : « Le Biloba Fest' » couplé à l'inauguration de la place Jean Cayrol ! (Programmation à venir)
Vendredi 19 décembre : traditionnelle fête de fin d'année dans la salle polyvalente

Vincent Maurin conclut en saluant toute l'équipe de la mairie de quartier.

CONCLUSION DE PIERRE HURMIC

Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, remercie Vincent Maurin pour son engagement sur le quartier. Il promeut l'évènement du bal de la libération le 28 août prochain, en rappelant le grand succès de l'édition précèdente (80^{e} anniversaire).
Il rappelle que c'est le huitième et dernier conseil de quartier et remercie les deux élues intervenantes.